



# Habiter en construisant, construire en habitant : la « permanence architecturale », outil de développement urbain ?

*Living to build, building to live : "architectural permanency" as an urban development tool?*

Édith Hallauer

---



Éditeur

ENTPE - École Nationale des Travaux  
Publics de l'État

Édition électronique

URL : <http://metropoles.revues.org/5185>

ISSN : 1957-7788

Référence électronique

Édith Hallauer, « Habiter en construisant, construire en habitant : la « permanence architecturale », outil de développement urbain ? », *Métropoles* [En ligne], 17 | 2015, mis en ligne le 15 décembre 2015, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://metropoles.revues.org/5185>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.



Métropoles est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

## *Habiter en construisant, construire en habitant : la « permanence architecturale », outil de développement urbain ?*

*Living to build, building to live : "architectural permanency" as an urban development tool?*

Édith Hallauer

---

- 1 À en croire Jean-Paul Lacaze, Lucien Kroll et bien d'autres, analyser un projet urbain revient à évaluer les rapports d'autorité régissant les différents acteurs : « Tout projet d'urbanisme est affaire de pouvoir »<sup>1</sup>. « Les relations d'autorité dessinent l'architecture, bien plus que l'architecte... Ou bien l'enclave de non-autorité qu'on parvient parfois à assurer dans un espace et dans un temps limités. »<sup>2</sup> Nous étudierons ici le cas d'expériences participatives « institutionnelles »<sup>3</sup>, qui voient une autorité déléguer une partie de son pouvoir sur l'urbain : on *suggère* à l'habitant de prendre du pouvoir. Est-ce pour autant une politique urbaine *alternative* ? Il semble que ces démarches singulières se situent précisément dans l'interaction complexe entre le refus de stratégies entrepreneuriales *modélisées*, le soutien à des populations urbaines défavorisées, et l'ouverture à l'expérimentation dans les politiques urbaines pour *in fine* élargir *l'espace du choix* (Béal et Rousseau, 2014). Ni tout à fait à l'initiative d'une municipalité, ni réellement le produit d'une mobilisation sociétale, le cas étudié ici a pour particularité qu'un tiers personnage est intervenu entre l'autorité en charge de l'urbanisme et la population visée par le projet : l'architecte. Ce n'est donc pas l'habitant qui va « participer à l'élaboration de son cadre de vie », mais l'architecte : peut-il à son tour tenter de *participer* à la vie habitante, y *compris* à la transformation ordinaire du cadre de vie ? De 2010 à 2013, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), à l'initiative des collectivités territoriales, d'un Office HLM, et sur une proposition de l'architecte Patrick Bouchain, l'architecte Sophie Ricard a ainsi habité durant trois ans sur le lieu même d'un projet de réhabilitation de logements

sociaux Vivant dans une des maisons du quartier Delacroix-Molinet, c'est à travers une expérience habitante<sup>4</sup> qu'elle a entrepris le projet de réaménagement.

- 2 Ce cas, très rare, est également très peu étudié. « Il n'est pas inutile de rappeler que, jusqu'à la réforme de la loi foncière de 1967, la tradition de l'administration responsable de l'urbanisme consistait à confier l'étude des plans à des architectes résidant ailleurs que dans la ville concernée et invités à travailler dans le plus grand secret pour éviter tout risque de fuite. »<sup>5</sup> Il semble pourtant émerger ces dernières années de part et d'autre du territoire français. Le format de ce type d'expérience peut se rapprocher de celui de l'enquête ethnographique - on pense aux travaux de Colette Pétonnet<sup>6</sup> démontrant l'efficacité de *l'observation participante*, délibérément mise au service d'une expérimentation projectuelle. Ses spécificités bousculent très nettement le positionnement traditionnel de l'architecte, et peuvent amener à soulever des questions relatives à la sociologie de la profession (Moulin, 1973). Plusieurs travaux ont montré le tournant communicationnel de la pratique architecturale depuis les années 1980, à travers une médiatisation constructive du métier (Champy, 2001 ; Camus, 2010). Mais le cas de Boulogne-sur-Mer, très marginal quant à une telle pratique devenue dominante, participe d'une mutation de la profession issue des années 1990, davantage axée sur les évolutions du champ artistique liées à l'éducation populaire et à la démocratisation culturelle. Les travaux d'Élise Macaire ont commencé à en explorer les impacts sur une maîtrise d'œuvre *réformée*<sup>7</sup>. Autant du point de vue des premiers soutiens institutionnels que des sources conceptuelles développées par leurs acteurs, il semble en effet que ces expérimentations se nourrissent de la culture artistique et se démarquent du milieu architectural dominant. C'est donc par un rapprochement vers le champ de référence artistique qu'il semble le plus pertinent de développer l'analyse de cas, et plus spécifiquement à travers l'étude de la *résidence d'artiste*. Ce dernier procédé voit également un ou plusieurs artistes séjourner, dans le cadre d'un projet, sur le lieu même de production : faut-il y voir des points communs, ou au contraire des écarts structurels ? Les acteurs de l'expérience de Boulogne-sur-Mer préfèrent parler de « permanence architecturale » plutôt que de résidence. Il s'agira donc, après avoir étudié et théorisé cette notion à travers différents cas, d'interroger la *permanence* au filtre de politiques alternatives de développement urbain. La permanence est-elle réellement un outil alternatif de développement ?
- 3 À l'opposé des médiatisées « résidences d'architectes », villas inestimables à destination de l'élite enviable, c'est de l'autre côté de la profession que se situent les « architectes en résidence », qui transforment la figure de l'architecte démiurge en habitant ordinaire de quartiers en rénovation. C'est principalement à travers l'expérience de Boulogne-sur-Mer que nous tenterons de construire un horizon critique à l'idée de permanence architecturale. La méthodologie de recherche est basée sur des entretiens réguliers avec les membres de l'agence architecturale en charge du projet, et plus particulièrement Sophie Ricard, l'architecte en résidence. Un déplacement sur le terrain a également été effectué, qui a permis de réaliser des entretiens avec le chargé de projet de l'Office HLM et une partie des habitants présents le jour de la visite. Le visionnage des six heures de prises de vue préparatoires au film « La maison de Sophie » de Jacques Kébadian, ainsi qu'un entretien avec le réalisateur a élargi l'approche du terrain. Celui-ci a filmé l'expérience de Boulogne-sur-Mer pendant deux ans, séjournant régulièrement sur place et prenant ainsi part à l'acte de permanence.

## 1. Réhabilitation et logement social : *l'Impossible participation*<sup>8</sup> ?

- 4 Il faut d'abord replacer le projet de Boulogne-sur-Mer dans son contexte : la réhabilitation du logement social en France, et les difficultés des politiques urbaines sur la question participative. Après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de crise profonde de l'habitat, le logement social jouit d'une réception très favorable<sup>9</sup>. Mais bien vite, ces grands ensembles, construits dans la précipitation suivant des impératifs purement quantitatifs par des urbanistes à partir de « vues d'avions »<sup>10</sup>, vont se dégrader et exiger des réparations. On parle alors de *rénovation*, pas encore de *réhabilitation* (Stébé, 1995). C'est avec l'infortune critique des grands ensembles et leur mise au ban de la société que ce terme apparaît : il est question de valoriser ces constructions décriées par l'opinion et abandonnées des pouvoirs publics. Lucien Kroll est un des premiers à parler de réhabilitation : « Réhabiliter un prisonnier, c'est lui rendre ses droits civiques. Eh bien là aussi, je devais rendre ses droits civiques à ce bâtiment, qui était exclu de toute relation sociale, de toute liaison avec le paysage.<sup>11</sup> » Cet architecte belge – que Patrick Bouchain appelle son « maître »<sup>12</sup> – très opposé à la construction des grands ensembles, s'est ensuite engagé contre leur démolition : face à leur existence, il fallait éviter à tout prix le nouveau choc de la démolition, et plutôt tenter une adaptation aux enjeux contemporains. Dès la fin des années 1970, il met en œuvre une démarche s'appuyant sur les habitants de ces lieux, seuls "spécialistes" de leur usage et garants d'une amélioration efficace : « La seule façon "enracinée" sera de faire confiance à l'instinct populaire, bien plus rationnel que les projections des spécialistes abstraits.<sup>13</sup> »
- 5 Ce positionnement, face aux rénovations et démolitions habituelles, est marginal. En effet, le modèle de la *tabula rasa*, qui avait fait école lors de la construction des grands ensembles, perdure lors de leurs démolitions : on déloge les habitants, on détruit le bâtiment, puis on reconstruit un nouveau projet sur un terrain vague. Le bâti est considéré indépendamment de son usage. C'est donc en opposition à ce type d'aménagement qu'apparaît le concept de réhabilitation : on constate qu'il est plus efficace de « *traiter le social avant de traiter le spatial* »<sup>14</sup>. Les politiques publiques valorisent peu à peu les approches participatives. Les modes de production urbanistique classiques peinent cependant à prendre en compte les pratiques habitantes multiples et mouvantes mises au jour par l'histoire et la sociologie urbaine. Les politiques urbaines participatives, appelées « urbanisme de gestion » (Bennour, 2006) tentent de rendre l'habitant acteur de son cadre de vie. Cependant, face à de multiples contradictions, de nombreux projets participatifs institutionnels échouent (Lugassy, 1977). Les critiques visent les conséquences de ce type de politique : l'affaiblissement du caractère spontané<sup>15</sup> de la participation ; la crainte, de la part des populations, de participer à leurs dépens à une revalorisation du quartier provoquant un départ contraint par la hausse des loyers<sup>16</sup> ; l'émergence d'un sentiment de « collaboration » avec les institutions, qui développe alors une méfiance envers l'autorité anéantissant l'objectif initial. Si tous les efforts envers la participation ne sont pas vains, il faut toutefois envisager la grande fragilité de tels processus avant d'analyser ces projets. C'est dans ce cadre qu'il est intéressant de montrer comment l'expérience de Boulogne-sur-Mer a tenté de déjouer les pièges de *l'Impossible participation*.

## 2. Expérimenter, par convergence d'intérêts

- 6 En 2010, Boulogne-sur-Mer, ville de 45 000 habitants, est dirigée depuis huit ans par Frédéric Cuvillier (Parti Socialiste), également président de la communauté d'agglomération depuis 2008, et député depuis 2007. Il démissionne de ces mandats en 2012, à son entrée au gouvernement de Jean-Marc Ayrault comme Ministre délégué chargé des Transports et de l'Économie maritime. Le maire est depuis longtemps attaché aux questions de logement puisqu'avant son élection, en 2002, il était adjoint au maire chargé du Logement, et engagé à défendre une lutte contre l'exclusion du parc locatif. Le quartier en question à Boulogne-sur-Mer, construit en 1975 en frange urbaine sur les hauteurs du littoral, est en bordure de la zone de rénovation urbaine du Chemin Vert, dite « de Transition », elle-même située en périphérie urbaine. Soixante maisons mitoyennes construites en dur (parpaing, béton et tuile) le long des rues Auguste Delacroix et Jean Molinet, abritant quelque 240 personnes, font partie d'une Cité de Promotion Familiale<sup>17</sup>, gérée par l'Office HLM Habitat du Littoral - dont le président n'est autre que Frédéric Cuvillier. La population qui l'occupe est fortement marginalisée, géographiquement, mais aussi économiquement et socialement. Il s'agit surtout de pêcheurs et de gens du voyage sédentarisés, à qui l'on a proposé en 1977 d'investir ces maisons « non conventionnées » permettant un loyer quasi nul. La plupart des foyers sont des familles nombreuses, vivant grâce au RSA et à l'aide sociale. Des clans familiaux se sont petit à petit formés, et la population de ce micro-quartier a été peu à peu délaissée par toutes les autorités. La quasi-absence de loyer a engendré une dégradation du bâti et, comme ailleurs, les divers travaux d'entretien ont été réalisés ponctuellement, sans jamais prendre en compte les liens fins et complexes qui régissent l'habitat. Le logement, son environnement et ses habitants sont rarement considérés comme un tout dans une gestion administrative du logement. À l'aune de l'étude entreprise, il semble en effet que les liens sociaux entre administration et locataires, pourtant envisageables au sein d'une coordination d'Office HLM, se soient distendus au fil du temps, laissant place à une organisation réduite à de la gestion de dossiers déshumanisée. Dans cette situation, face à de multiples dégradations et à l'état socialement difficile du quartier, l'office HLM ambitionnait de détruire ces soixante logements. Leur situation en front de mer, surplombant le littoral, en faisait un terrain propice à une éventuelle promotion immobilière. Plusieurs projets de rénovation avaient vu le jour sans aboutir, par manque de moyens mais surtout de méthode adaptée à cette situation bloquée. Le maire de Boulogne-sur-Mer, très opposé à la démolition, avait perçu leurs conséquences destructrices pour cette population déjà très en difficulté. En recherche de solution pour trouver une issue à cette menace, le maire a rencontré l'agence Construire, portée par Patrick Bouchain.
- 7 En 2006, cet architecte à la posture marginale dans son champ disciplinaire, ayant plusieurs reconversions de lieux culturels à son actif, est invité à représenter la France à la Biennale internationale d'architecture de Venise. Il décide de ne pas préparer d'exposition, mais d'occuper le Pavillon Français en l'habitant : c'est par ce biais qu'il sera pour lui le plus évident de parler d'architecture. Mettant au premier plan le caractère habité de l'architecture, et non sa représentation ou son exposition, il pose les jalons de la permanence architecturale. Invitant le jeune Collectif d'architectes Exyzt, qui fonde également sa pratique sur l'habiter, il occupe avec eux le pavillon français de la Biennale

nuit et jour, instaurant une cantine et un hébergement provisoire, des sanitaires, un lieu de vie. Des rencontres et des débats ont lieu, au gré du hasard de l'occupation des lieux et des visiteurs présents. Après cette expérience fructueuse et remarquée, Patrick Bouchain et l'agence Construire décident d'engager un programme expérimental sur le logement social, prenant pour base les principes développés à Venise : « Construire en habitant, c'est-à-dire rester dans les lieux et les transformer. Et de cette façon renouveler le désir de vivre ensemble.<sup>18</sup> » Comme la démarche a été porteuse et réussie dans le cadre d'un événement temporaire réunissant amateurs et professionnels de l'architecture internationale, il s'agit de mettre à l'épreuve ces idées dans le cadre d'habitats traditionnels sujets à de nombreuses problématiques, et habituellement délaissés par ces mêmes architectes. Le programme, expérimental est lancé : « Construire Ensemble le Grand Ensemble »<sup>19</sup>. L'idée est de travailler, par la *permanence*, à la transformation de l'habitat social à travers l'expérience de l'habitat lui-même. L'agence cherche donc différents lieux d'expérimentation, à travers la confiance d'élus désireux de tenter l'expérience.

- 8 Frédéric Cuvillier, et à travers lui la politique urbaine, cherchait à Boulogne-sur-Mer une alternative aux outils classiques de production urbaine. Il semble que la rencontre se soit faite au gré d'un « échange impromptu »<sup>20</sup> entre le député-maire et l'architecte à l'Assemblée Nationale. Les intérêts autour de cette expérimentation étaient donc partagés. Au niveau politique, une telle expérience autour d'un interstice oublié de la planification permettait l'espoir d'une issue favorable. Pour les habitants, l'intérêt était d'améliorer l'état actuel de l'habitat, d'éviter d'être délogé, et d'entrevoir la possibilité de conserver leurs logements, occupés par certains depuis plus de 33 ans. Dans un contexte de crise du logement, les injonctions de services publics à l'expulsion et la démolition, coûteuses tant matériellement que psychologiquement, sont difficilement acceptées. Au niveau de l'architecte, ce positionnement expérimental, manifeste et très opposé aux pratiques traditionnelles de la profession, était déjà ancré mais nécessitait un terrain d'action concret. D'autre part, il permettait de remettre en question une partie de l'enseignement de la discipline, utilisant une accréditation récente, l'Habilitation à la Maîtrise d'œuvre, en la détournant dans une pratique moins normative et plus humaine de la profession. C'est la rencontre avec Sophie Ricard, jeune architecte en fin de formation, recherchant de telles expériences, qui a ensuite rendu l'expérience possible. Durant ses études à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, elle s'était à plusieurs reprises penchée sur la question de la précarité et des conditions de vie en logement social au Val Fourré à Mantes-la-Jolie, et dans un bidonville de population Rom à Saint-Denis. L'accréditation HMONP (l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre) est nécessaire pour les étudiants depuis 2007 pour pouvoir « endosser les responsabilités personnelles liées à l'exercice de la maîtrise d'œuvre »<sup>21</sup>. Elle consiste en une « mise en situation professionnelle », en agence d'architecture, associée à des enseignements à l'école. L'agence Construire a eu l'idée de reprendre à son compte cette mesure, en employant Sophie Ricard pour une accréditation HMONP tout en lui proposant ce travail en profondeur sur le terrain : « Contrairement au modèle libéral qui est toujours proposé aux étudiants, nous avions à lui [Sophie Ricard] offrir ce sujet d'intérêt général : s'occuper de soixante maisons dans une collectivité publique. »<sup>22</sup>
- 9 Si c'est d'abord grâce à une délégation de confiance d'un élu envers une équipe de maîtrise d'œuvre que l'opération a pu commencer, il semble que cela soit dans

l'engagement de Sophie Ricard sur le terrain et dans la permanence que le projet a véritablement pris corps. « En mai 2010, après deux mois de travaux de rénovation de son studio, Sophie s'est installée au n° 5 de la rue Auguste Delacroix, inaugurant ainsi l'Atelier Permanent d'Architecture qui va gérer avec les habitants de ses soixante maisons le projet de réaménagement de ce petit quartier situé aux franges de Boulogne-sur-Mer. »<sup>23</sup> L'installation sur place de cette architecte désireuse d'expérimenter un travail de terrain, en tant qu'habitante, a permis d'acquérir peu à peu la confiance des habitants. Ceux-ci percevaient au début cette intrusion comme une sorte d'espionnage de l'Office HLM sur les pratiques régissant le quartier. Étant situé en marge de territoire, ce terrain peut apparaître comme un endroit ayant ses propres règles et arrangements entre habitants. Divers trafics y ont lieu, et le nombre d'habitants par maison n'est pas forcément en accord avec les dossiers de l'Office. Après un premier temps d'intégration se rapprochant d'une forme d'*observation flottante*<sup>24</sup>, l'acceptation de Sophie dans le quartier a permis de mettre en marche le projet et de le mener à terme, dans une interaction complexe entre le travail de terrain auprès des habitants, les négociations avec l'Office HLM, le relais de projet en agence par Sébastien Eymard, et les liens de confiance entre Patrick Bouchain et Frédéric Cuvillier. La seule intervention directe et nécessaire de la part de l' élu s'est faite pour contrer la décision imprévue d'Habitat du Littoral d'augmenter les loyers selon une grille extérieure, à la suite des travaux d'aménagement du quartier. Les habitants, se sentant trahis par cette décision, se sont retournés contre le projet lui-même. Sophie Ricard, en position délicate sur le terrain, n'avait pas d'autre issue que de faire intervenir le pouvoir décisionnel ayant engagé ce projet expérimental. Faisant valoir justement cet aspect de l'opération, le maire a ainsi fait entendre à l'Office la contre-productivité de cette augmentation à l'aveugle, sans véritable attention au projet en lui-même. C'est finalement au cas par cas que la situation a pu se régler, grâce à la petite échelle de l'opération : « Cela s'est passé chez moi, rue Delacroix, le directeur de l'Office est venu et on a négocié ensemble, foyer par foyer, pour voir ce qu'il était possible ou impossible de faire. Je connaissais les conditions de vie de tous ces gens, lui ne connaissait personne. »<sup>25</sup> »

- 10 Ce projet de Boulogne-sur-Mer s'est donc établi dans un trio fragile entre *architectes* porteurs du projet dans son caractère expérimental, *habitants* délaissés par l'Office et lassés de sa gestion bureaucratique, et *institutions* concernées : municipalité, Office HLM. Sur un temps aussi long et dans le cadre d'un projet si complexe, les relations qui se jouent entre ces acteurs à l'occasion de la permanence architecturale sont fluctuantes, et les rôles habituels de chacun semblent bousculés. L'architecte devient presque le « *référént du quartier* »<sup>26</sup> auprès des divers acteurs du projet.

### 3. Processus : vers un temps long de la construction

- 11 La méthode établie à Boulogne-sur-Mer est inédite, autant pour l'Agence Construire que pour les institutions concernées par le projet. La programmation initiale s'établit ainsi : les trois ans de permanence se composent d'un an de « prise de connaissance », un an de conception participative et un an de chantier (Agence Construire, 2010). Le caractère du projet est donc foncièrement expérimental. Le principe est simple : tenter une réhabilitation lente du quartier, associant ses habitants, pour le prix estimé de sa démolition. L'opération a coûté 38 000 euros par maison, sur les fonds propres de l'Office HLM. L'équipe de maîtrise d'œuvre, pendant toute la durée du projet et malgré l'accord



politique préalable, a dû travailler en négociation permanente avec l'Office HLM pour prouver la nécessité de financer ce projet.

- 12 Le premier caractère essentiel de la méthode est bien sûr la permanence : Sophie s'installe, travaille et vit dans le quartier, avec son conjoint. Elle établit ensuite dans la maison mitoyenne, une maison de chantier, lieu d'accueil de l'équipe de maîtrise d'œuvre, des habitants, des ouvriers et de tous les participants. Sa première tâche réside dans le côtoiement et la rencontre avec les habitants. Pour cela, elle commence des ateliers manuels, de jardinage ou de bricolage destinés aux enfants du quartier. C'est grâce à eux que, petit à petit, elle comprend les dynamiques internes du quartier, puis, plus largement, à travers les habitants qu'elle saisit les problématiques particulièrement liées à l'habitat. Ce premier travail de terrain lui sert à dresser un état des lieux du bâti, maison par maison, évaluant la quantité, la nature et la priorité des travaux de rénovation. La « participation » des habitants commence donc depuis l'accueil de Sophie dans le quartier, venant faire une sorte de consultation médicale de l'état de l'habitat grâce aux habitants et à leur usage des lieux. C'est donc l'architecte, et à travers lui la délégation de l' élu, qui tente de comprendre les mécanismes de l'habiter.
- 13 Le projet de rénovation s'établit ensuite selon chaque maison, avec un même budget consacré par foyer. Cependant, les situations diffèrent selon les nécessités du bâti et les travaux potentiellement pris en charge par les habitants. Une fiche descriptive est alors créée pour chaque habitat, avec un état des lieux de l'existant et une hiérarchie des améliorations à apporter en accord avec chacun. Cette participation active et conçue au cas par cas, qui implique l'habitant dans la gestion du budget consacré à sa maison, permet d'établir une vision d'ensemble du bâti, et d'envisager ensuite une gestion plus durable par l'habitant du foyer qu'il occupe. Pour ce qui est du chantier, le projet comprenait une action de réinsertion. En accord avec le Plan Local d'Insertion, les entreprises choisies pour réaliser les travaux devaient salarier une personne du quartier éligible à l'insertion. Sophie Ricard faisait le lien entre les personnes intéressées, les services sociaux et les entreprises aidant les intéressés à rédiger leur curriculum vitae. Le choix des entreprises s'est également orienté vers de petites entreprises locales et familiales, dont certaines travaillaient dans la rue, ce qui a favorisé ainsi la démarche d'insertion des habitants mêmes du quartier. D'autre part, nombreux ont été les habitants s'occupant eux-mêmes des finitions, en convention avec l'Office, ceci permettant de privilégier au sein du budget des parties plus importantes de la rénovation. Les travaux ont coûté environ 400 euros par mètre carré, soit deux fois moins cher qu'une rénovation habituelle.
- 14 Après trois ans de conception et de suivi quotidien des travaux, l'architecte a quitté le quartier à la fin du chantier. À la suite de son départ, l'Office HLM a installé un gardien sur les lieux. Dès les premières semaines, des conflits ont surgi, les habitants ayant la sensation que ce gardien avait en charge de « surveiller le quartier »<sup>27</sup>. Un certain sentiment de frustration est alors apparu chez les habitants, d'une part, et chez l'architecte, d'autre part, pour qui « l'Office n'a rien compris du projet »<sup>28</sup>. D'une relation de confiance mutuelle, acquise à long terme et au profit d'une action constructive, la situation actuelle voit émerger une méfiance du bailleur envers les habitants. Cette situation semble néfaste pour tout le monde : les habitants se sentent épiés et déresponsabilisés, avec l'impression de perdre le dialogue constructif avec l'Office. Pour l'architecte, le fait d'installer un gardien à la suite de son départ décrédibilise son rôle, en la faisant passer pour l'ancien « gardien » du quartier, alors que la spécificité de la



permanence était parvenue à l'éloigner de cette posture. Ceci témoigne à la fois de l'efficacité de ce dispositif pendant la durée du chantier et d'une sorte d'effet « post-permanence » induit par cette relation intense bien que ponctuelle entre tous les acteurs d'un quartier. On peut alors analyser les caractéristiques de ce type d'action, située semblerait-il à mi-chemin entre projet participatif, résidence ponctuelle, et autoproduction accompagnée.

## 4. La permanence : sources et enjeux

- 15 L'idée de permanence, avant d'avoir été testée à la Biennale de Venise, vient du domaine artistique et, plus précisément, du théâtre. Patrick Bouchain a participé<sup>29</sup> au développement de la Friche Belle de Mai à Marseille, dans laquelle de nombreuses permanences artistiques se sont déroulées. C'est le metteur en scène François Cervantes, avec sa Compagnie L'Entreprise, qui affirme avec l'occupation de la Friche la nécessité d'une permanence artistique dans la ville, pour tenter de construire une relation régulière avec le public<sup>30</sup>. La collaboration de Patrick Bouchain avec de nombreux artistes, notamment pour construire les lieux de ces permanences, l'a donc fortement influencé dans sa pratique architecturale. Il a repris à son compte le terme même de « permanence »<sup>31</sup>. Dans ses différents projets depuis de nombreuses années, il installe des « cabanes de chantier » ouvertes à tous, architectes, constructeurs, ouvriers, habitants, visiteurs, instaurant ainsi une continuité sur toute la durée du projet. Manger, dormir, résider sur le lieu même du chantier avec les habitants permet de comprendre les nécessités, les usages et les rapports complexes que nouent l'espace et ses habitants. La permanence sur le lieu même du projet permet aussi la continuité de l'histoire : les traces des occupations successives chargent les lieux de sens. C'est ce principe qui a été testé et prouvé à la Biennale de Venise : après une construction du cadre nécessaire à l'habitat par le Collectif Exyzt, déjà emplis de traces à la fois matérielles et symboliques, des personnes très différentes ont vécu dans le bâtiment, testant la grande possibilité d'appropriation d'une architecture. L'idée était de prouver que moins l'architecture est anonyme, plus elle est appropriable<sup>32</sup>... et que plus elle révèle la culture de ses habitants antérieurs, plus elle permet aux suivants d'exprimer la leur. C'est avec ce principe que l'agence a voulu entamer un programme œuvrant contre la standardisation et l'anonymat des logements sociaux.
- 16 Mais c'est aussi dans la délégation politique à un groupe désireux de développer un fragment urbain qu'il faut aller chercher à la Friche Belle de Mai les origines du Grand Ensemble. En effet, sans délégation confiante des élus, il n'y a pas de permanence possible. À la Friche, grâce à un montage réglementaire très spécifique<sup>33</sup>, Patrick Bouchain et son équipe ont rendu les « frichistes » responsables du morceau de ville qu'ils occupaient jusqu'ici de manière précaire, en permettant à l'institution publique de déléguer son pouvoir à des tiers. À Boulogne-sur-Mer, le projet de permanence tente de montrer comment une petite unité d'acteurs peut expérimenter ce que la production classique publique ne parvient pas à faire. Ces expériences basées sur des rapports très intimes à l'habitat semblent devoir se dérouler nécessairement dans le temps long de la permanence.

## 5. Artistes en résidence et résidence d'architecte

- 17 L'histoire de l'artiste en résidence, bien plus riche et longue que celle de l'architecte en résidence, peut nous éclairer sur cette dernière. On peut d'ores et déjà s'interroger : pourquoi est-ce que cette procédure, qui voit un créateur s'installer et vivre sur les lieux mêmes de la production, est si rare en architecture, justement destinée à l'élaboration de l'habitat ? Une résidence artistique, s'il n'y en a pas de définition communément admise, consiste en un projet à but artistique dans lequel sont mis à la disposition d'un ou plusieurs artistes un lieu de travail, un logement, ainsi qu'une aide technique et financière. L'artiste est tenu de résider sur le lieu du projet durant sa réalisation. Ce type de travail, dans le champ artistique, a sensiblement les mêmes caractéristiques entre les arts vivants et les arts plastiques, faisant partie de la famille institutionnelle du champ *culturel*, qui recouvre souvent l'architecture. Il faut tout de suite noter un paradoxe dans ce type de dispositif : lorsqu'il est mis en œuvre, c'est soit dans l'idée d'une déterritorialisation de l'artiste, hors de sa vie quotidienne, dans une vision où le recueillement et l'isolement sont propices à la création, soit au contraire dans le but d'établir une interaction profonde entre le lieu et l'artiste. Souvent, il est question de revaloriser un territoire par un processus artistique<sup>34</sup>. Dans ce cas, l'artiste est donc au contraire immergé dans le territoire qui l'accueille. Pour prendre deux exemples opposés, on peut considérer, d'un côté, des dispositifs établis comme la Villa Médicis qui « offrent l'opportunité » à des artistes - et architectes, designers, urbanistes<sup>35</sup>- de s'isoler du monde pour créer<sup>36</sup> et, d'un autre côté, des pratiques plus spontanées comme l'École de Barbizon qui voit les peintres sortir de l'atelier pour se plonger dans le monde.<sup>37</sup> Cette tension contradictoires entre immersion et isolement, ouverture et recentrage, sécurité financière et nécessaire fragilité, est liée à la question de l'art lui-même. La création d'œuvre se fait-elle dans une coupure vis-à-vis du monde ou dans sa compréhension profonde ? Dans notre cas, architectural, il est surtout intéressant de se pencher sur les rapports à la production du territoire que ces visions révèlent.
- 18 Il n'est pas aisé de comparer l'art à l'architecture et, plus largement, à la production urbaine et paysagère, intrinsèquement fonctionnelle. Cependant, la vision de la délocalisation, de la « défamiliarisation » pour créer est, volontairement ou non, toujours d'actualité dans le champ architectural. D'une part, il existe des structures de résidences, calquées sur le modèle artistique, destinées à des architectes ou paysagistes souhaitant se couper du monde pour concevoir<sup>38</sup>. Mais, d'autre part, il est très courant de voir des architectes travaillant en agence élaborer un projet du début à la fin sans s'être rendus une seule fois sur le lieu du projet. Comment assumer cette indifférence à la vie quotidienne locale, de la part de quelqu'un chargé de concevoir son milieu ? Quelle pensée du territoire cela implique-t-il ?
- 19 « Il y a des gens, en effet, qui, plutôt que de venir vivre – et y transporter leur vécu – dans un lieu pour saisir quelque chose de cette implantation nouvelle, s'installent en terrain conquis sans prêter attention ni se laisser affecter par ce qui les environne ; qui, pour le dire autrement encore, plutôt que "de placer un édifice dans un environnement", installent "un environnement dans l'édifice".<sup>39</sup> » Certains architectes et urbanistes voient leur pratique comme celle de l'artiste qui se déplace parfois, tout en restant à l'intérieur de sa *tour d'ivoire*, sans jamais vraiment s'immerger dans le monde. Leur production est ainsi destinée, comme dans certaines visions artistiques, à modifier le territoire existant,

devenant un marqueur influent sur ce territoire, auquel il redonne de la « valeur ». Ces lieux deviennent alors des *pièces d'architecte*, statiques et imposantes, que l'on vient visiter, et qui transforment l'espace vivant en un espace « taxidermé »<sup>40</sup> que l'on vient visiter. Cette approche paysagère et territoriale participe d'une pensée objectale : l'idée que le territoire est un objet fini sur lequel personne n'a de prise. Cette conception de l'espace n'est pas sans lien avec une certaine vision artistique : « Le tourisme dans les villages de peintres n'est pas un phénomène récent ; les liens entre tourisme et peinture ont toujours été importants, les peintres de paysage popularisèrent par leurs tableaux des régions que visitèrent ensuite les touristes. <sup>41</sup> »

- 20 La pratique de la permanence architecturale cherche au contraire à se familiariser avec les lieux. L'architecte tend à y devenir un habitant *familier*, ordinaire. Et la vision territoriale induite est tout autre : elle est celle d'un terrain en perpétuel mouvement, façonné par ses habitants, à petite ou grande échelle. C'est la posture culturaliste du territoire décrite par John Brinckerhoff Jackson<sup>42</sup>, pour qui le paysage est intrinsèquement vivant, mouvant : « *Le paysage habité est « existentiel » : il n'accomplit son identité qu'au fur et à mesure de l'existence. C'est seulement quand il cesse d'évoluer que nous pouvons dire ce qu'il est.* »<sup>43</sup>. C'est pourquoi, pour intervenir en continuité avec ce caractère mouvant, changeant, seule une permanence sur le lieu permet de tenter de comprendre ce mouvement perpétuel. Il est alors intéressant de noter que cette nuance existe dans la notion même d'*estranagement*, utilisée à propos des résidences artistiques. Victor Chklovski emploie ce terme à propos de la constitution de l'œuvre dans son texte « L'art comme procédé »<sup>44</sup>. *L'estranagement* est justement pour l'artiste cette faculté à « défamiliariser » les choses, comme le permet la résidence artistique : pour renouveler son appareil de perception, raviver une perception figée par l'habitude. Victor Chklovski s'inspire lui-même de Ginzburg, qui établit une plus grande nuance dans l'utilisation du terme : « Mais Ginzburg identifie une différence substantielle entre "l'estranagement à la Tolstoï" pour qui la défamiliarisation est "un moyen de dépasser les apparences et d'atteindre une compréhension plus profonde de la réalité", et "l'estranagement à la Proust" qui vise à "protéger la fraîcheur des apparences contre l'intrusion des idées en présentant les choses dans l'ordre de nos perceptions, non encore contaminées par des explications causales". <sup>45</sup> »
- 21 C'est ainsi que Ginzburg nous éclaire sur la vraie et fondamentale différence entre résidence artistique et permanence architecturale : cette dernière serait également un « estranagement », puisqu'elle est en soi une déterritorialisation de la vie habituelle, mais « à la Proust » : privilégiant la fraîcheur et le mouvement des choses, perçues par une immersion sur le terrain, contre une prédominance conceptuelle fixant les choses, telle qu'elle est pratiquée dans les modes de production dominants de l'urbain. Cette vision, pour être alternative, envisage le territoire comme étant en perpétuel mouvement et les actions humaines (communes aux élus, architectes et habitants), comme étant guidées par les perceptions et les instincts.

## 6. D'autres cas : institutionnalisation ou modèle à éprouver ?

- 22 La permanence architecturale telle que la pratique l'agence Construire paraît assez unique. Cependant, elle s'est construite dans l'échange et a fait des émules. Nous parlerons ici de deux autres collectifs d'architectes dont on peut dire qu'ils pratiquent

une forme de permanence. Cette pratique a été impulsée comme on l'a vu par l'expérience de la Métavilla à la Biennale de Venise. Il y a été expérimenté pour la première fois et à grande échelle le fait d'habiter comme fondement de l'architecture, à tel point que le projet est devenu l'habitat lui-même. C'est là aussi que l'agence Construire a travaillé pour la première fois avec le Collectif Exyzt, et c'est de cet échange qu'est née l'idée d'habiter le pavillon. Exyzt, depuis sa création en 2003, habite toujours les projets qu'il construit. Il s'agit de constructions collectives à durée éphémère : pour chaque projet, Exyzt établit une sorte de campement, pour travailler, tester et vérifier sur le lieu même du projet le projet lui-même, quitte à ce que cela devienne en soi un projet, comme à Venise.

- 23 Un autre cas qui paraît plus proche est la pratique du Collectif Etc, œuvrant à une « fabrique citoyenne de la ville ». Ce groupe s'est formé par un acte initiatique fort, impliquant déjà une mise à contribution de la vie quotidienne au projet et à la pratique architecturale : le Détour de France<sup>46</sup>. Fraîchement diplômé de l'école d'architecture<sup>47</sup>, le groupe a arpenté la France à vélo, à la rencontre d'initiatives urbaines alternatives aux méthodes architecturales enseignées. Par la suite, le Collectif s'est vu invité à participer ou à diriger des projets participatifs dans divers endroits de France. Le groupe n'a pas de lieu d'attache et se déplace sur le lieu des projets. Une des caractéristiques de sa pratique, influencée par ce mode de fonctionnement, réside dans le fait de toujours tenter une « participation des architectes au territoire », au lieu d'une prétendue « participation habitante », renversant le postulat habituel<sup>48</sup>. Dans ce cadre, le Collectif a effectué des permanences à plusieurs reprises durant l'année suivante. Mais il s'agit là encore de démarches de permanence architecturale émanant davantage des architectes que des institutions. La première, à Châteldon en Auvergne, émane de la demande d'un parc national et semble avoir des enjeux similaires à ceux de Boulogne-sur-Mer : c'est le fait d'habiter sur place qui permet la compréhension des enjeux sociétaux dans lequel le projet va prendre place. Le Conseil général du Puy-de-Dôme et le Parc naturel régional Livradois-Forez lancent à l'été 2012 un appel à mission d'étude et de projet expérimental intitulé « Habiter autrement les centres-bourgs », sur la question problématique de l'accroissement de la vacance et de la déshérence des centres-bourgs ruraux, en raison d'un habitat inadapté aux modes de vie contemporains : « Le projet global consiste à concevoir et tester, sur six exemples de bourgs du Parc Naturel Régional Livradois-Forez, une démarche de projet permettant d'accompagner les collectivités et les professionnels de l'ingénierie urbaine vers le renouvellement, îlot par îlot ou par groupe d'îlots, de l'habitat des bourgs et villages.<sup>49</sup> »
- 24 Le Collectif prend la décision, pour comprendre le problème des centres-bourgs ruraux, d'y habiter. C'est donc encore une fois dans une permanence architecturale, à travers une expérience habitante, que le projet prend son sens. « Nous avons donc voulu habiter autrement le centre-bourg de Châteldon, venir nous y installer, y vivre et y travailler. Nous immerger dans la vie de la commune, au plus près des acteurs locaux, pour instaurer un dialogue régulier, pour nourrir notre réflexion. Rien ne remplace la relation humaine et le dialogue, et c'est pourquoi nous avons cherché à établir une permanence et ouvrir un local au public. Nous souhaitons que cette résidence soit un moment d'émulation, pour nous, travailleurs et habitants temporaires, et pour tous les Châteldonnais qui en passeront la porte.<sup>50</sup> » Au vu des résultats de l'expérience, des rendus de l'étude et de la fortune critique de cette résidence, l'expérience paraît positive. Habitant le bourg en question durant six mois, les architectes semblent avoir saisi les

enjeux profonds du territoire et formulé des hypothèses de projet justes. Mais en restant au stade du rendu d'étude, ce type de permanence ne peut être comparée à celle de Boulogne-sur-Mer.

- 25 Selon les résultats de nos recherches, il semble que le cas des résidences d'architectes soit très rare, et le plus souvent à l'initiative des maîtres d'œuvre eux-mêmes. Une institutionnalisation du procédé n'est donc pas envisageable : chaque expérience nécessite un engagement très profond de ses acteurs, qui semble assez unique pour chaque cas, et très éloigné d'une quelconque « commande » dans ce sens. D'autre part, l'expérience en elle-même reste unique, et tout sauf un modèle à reproduire. À Boulogne-sur-Mer comme à Châteldon, selon les acteurs concernés, il semble que le fait d'habiter les lieux soit une démarche intrinsèquement liée au contexte du projet, et non un « outil » nécessaire et reproductible. Mais la *permanence* elle-même réside ailleurs : dans l'implication profonde de tous les acteurs de l'urbain dans le projet, son environnement humain, paysager et historique, dans l'épaisseur de sa temporalité. En cela, elle correspond à une mutation du métier classique d'architecte, et à une tentative d'accéder à l'expérience fugitive de la transformation du territoire : « Ne cherchons pas à achever les villes. Elles en mourraient. Gardons-les en mouvement. Et en chantier. Repensons les temporalités de projet, et questionnons sans cesse nos cités. Attardons-nous sur les processus, plus que sur les finalités, car ils sont toujours ajustables, toujours négociables. <sup>51</sup> »

## Conclusion : une commune alternative

- 26 La permanence architecturale est-elle un outil constitutif d'une « politique alternative de développement urbain » ? Rappelons comment sont définies de telles politiques. Premièrement, elles s'écartent de perspectives d'actions *top-down* établies « au sein de cénacles fermés réunissant les seuls grands élus, experts et représentants du secteur privé <sup>52</sup> » et privilégient les dynamiques issues de la société urbaine. La permanence entre dans un schéma plus complexe, esquivant l'opposition *top-down / bottom-up*. On l'a vu, il s'agit plutôt de *délégation*, dans un mouvement horizontal, l'architecte qui porte le projet cherchant à devenir avant tout un habitant. Au-delà du projet en question, l'architecte devient un acteur comme un autre de la société urbaine. C'est bien son engagement et sa volonté de faire autrement qui permet de mener à bien le projet, portant sa responsabilité au-delà des méthodes habituelles de l'urbanisme. De tels projets expérimentaux ne relèvent pas directement de « politiques urbaines », mais plutôt d'actions sur l'urbain porteuses de responsabilité politique, au sens où chaque acteur de l'urbain porte une responsabilité politique au travers son action. D'autre part, ces politiques alternatives se positionnent face aux dynamiques de croissance urbaine, bénéficiant à une gestion mercantile de la ville : « Elles cherchent davantage, par la mise en place de modes de régulation politique ou "sociale", à limiter les tendances au "développement inégal" des villes contemporaines. <sup>53</sup> » La permanence semble très clairement suivre cette voie : elle tente, auprès de territoires et populations délaissées dans des situations bloquées, de continuer à construire et reconstruire la ville, dans une lenteur respectueuse des habitants et de leur environnement. Pour finir, ces politiques s'adressent spécifiquement aux « couches populaires déjà présentes dans la ville » <sup>54</sup>. Il semble là encore que le cas de la permanence architecturale entre dans une démarche visant au dialogue social avec des classes défavorisées, à travers une action urbaine

respectueuse de l'existant, tentant de consolider les forces déjà en place, plutôt que d'user de méthodes de pure productivité, dévastatrices pour l'homme et l'environnement.

- 27 Si donc, à première vue, la permanence architecturale semble entrer dans les « cases » des politiques alternatives, il paraît toutefois paradoxal de la spécifier par cette expression, car ce qui caractérise ce type d'actions relève davantage du familier, du domestique, et de ce que nous pourrions appeler *réflexes vernaculaires* envers l'espace commun. Ce qui réunit le Collectif ETC, Sophie Ricard, Patrick Bouchain et même Lucien Kroll relève de la simplicité de faire, dans la logique du bon sens, bien en deçà d'une politique volontariste « participationniste », et plutôt dans le geste convivial du partage. Le caractère *incrémental* (Kroll, 2012) de la permanence, proche d'une forme d'expérimentation et de tâtonnement, semble échapper à l'idée même de *programmation*, ni politique ni architecturale. D'autre part, la permanence n'est pas si étrangère aux pratiques politiques républicaines : elle est même un outil classique – et non alternatif – de l'État. La *permanence* à un poste, « l'astreinte », la *continuité* de l'Etat de droit sont des outils habituels de la vie en commun. Il semble pourtant que, dans le domaine de l'action construite urbaine, cette permanence et ses enjeux soient peu courants. Il s'agirait donc de redonner, à travers la permanence architecturale, un sens *commun* à ce qui semble, dans un monde inversé, relever de l'alternative : « Si alter en latin veut dire "autre", un "alternatif" serait quelqu'un(e) qui refuse de se plier au moule et souhaite révéler l'autre en lui (elle), à partir duquel elle (il) ira à la rencontre des autres pour ensemble faire entendre leur(s) différence(s).<sup>55</sup> »

---

## BIBLIOGRAPHIE

Agence Construire (2010), *La maison de Sophie, petit guide de l'Atelier Permanent d'Architecture*, LeGrandEnsemble.com, page consultée le 30.07.2013, <http://ddata.over-blog.com/xxxxyy/1/51/74/17/Ensemble---Boulogne/La-maison-de-Sophie-2010-10-07.pdf>.

Béal, V., Rousseau, M. (2014), *Alterpolitiques I*, Métropoles, page consultée le 28 août 2015, <http://metropoles.revues.org/4948>

Bennour, A. (2006), *Logiques des participations citoyennes : solidarité, contestation, gestion*, L'Harmattan, Paris.

Bernfeld, D., Mayerl, M., Mayerl, R. (1980), *Architecture et urbanisme participatifs : expériences françaises dans le contexte européen*, Centre de création industrielle, Venise.

Bouakra, N. (2013), « Patrick Bouchain, vivre en construisant », *S'il fallait changer quelque chose ?*, France Culture, page consultée le 5.08.2013, <http://www.franceculture.fr/emission-s-il-fallait-changer-quelque-chose-de-nozet-vive-les-chaluts-2013-07-31>.

Bouchain, P. (2011), *Construire en habitant, Métavilla-Métacité, Venise 2006*, Actes Sud, Arles.

Bouchain, P., Julienne, L. (sous la direction de) (2010), *Construire ensemble le grand ensemble*, Actes Sud, Arles.

- Brinckerhoff Jackson, J. (2003), *À la découverte du paysage vernaculaire*, Actes Sud, Arles.
- Camus, C. (2010), « Pour une sociologie « constructiviste » de l'architecture », *Espaces et sociétés*, 2010/2 n° 142, p. 63-78.
- Cérézuelle, D., Roustang, G. (2010), *L'autoproduction accompagnée : un levier de changement*, Erès, Toulouse.
- Cervantes, F. (2011), *La permanence artistique*, page consultée le 30.07.2013, <http://www.theatre-contemporain.net/spectacles/La-distance-qui-nous-separe/ensavoirplus/idcontent/26830>
- Champy, F. (2001), *Sociologie de l'architecture*, La Découverte, Paris.
- Cuvillier, F., (2010), *Patrick Bouchain : construire autrement à Boulogne-sur-Mer*, Le blog de Frédéric Cuvillier, page consultée le 30.07.2013, <http://fredericcuvillier.com/article-patrick-bouchain-construire-autrement-a-boulogne-s-m-52773992.html>.
- Delarue, J.-M. (1991), *Banlieues en difficulté. La relégation*, Syros/Alternatives, Paris.
- Della Casa, F. (2013), *La Friche La Belle de Mai*, Actes Sud, Arles.
- Farnault, D. (2009), *La vocation des résidences d'artistes*, Mémoire de Master 2 Professionnel, Politique et Gestion de la Culture, Université Robert Schuman, Strasbourg.
- Grimaud, E., Houdart, S. (2008), « Les vertiges de l'étrangement », in : *Résidents 2003-2007, Exposition, Paris, Espace Electra*, Panama musées, Paris, pp. 15-35.
- Habiter autrement les centres - bourgs*, Cahier des Clauses Administratives Particulières Pour une mission d'étude et de projet, ParcLivradoisForez.org, page consultée le 31.03.2013, [http://www.parc-livradois-forez.org/marches\\_publics/en\\_cours/pdf/](http://www.parc-livradois-forez.org/marches_publics/en_cours/pdf/MAPA_PNRLF_2012_12_CCAP_habiter_centres-bourgs.pdf) MAPA\_PNRLF\_2012\_12\_CCAP\_habiter\_centres-bourgs.pdf
- Hallauer, E. (2011), *Ma voisine, cette architecte*, entretien de l'auteur avec Patrick Bouchain, Strabic.fr, page consultée le 30.07.2013, <http://strabic.fr/Patrick-Bouchain-ma-voisine-cette,48.html>
- Kroll, L. (1980) « Le quartier des Vignes Blanches à Cergy-Pontoise », *AMC* n° 52-53.
- Kroll, L. (1992), « Changer l'image du Luth, ville de Gennevilliers, Hauts-de-Seine », texte non publié.
- Kroll, L. (2012), *Tout est paysage*, Sens&Tonka, Paris.
- Atelier Lucien Kroll (1996), *Enfin chez soi... réhabilitation de préfabriqués, Berlin-Hellersdorf*, L'Harmattan-WoGeHe, Paris-Berlin.
- Lacaze, J.-P. (2012), *Les méthodes de l'urbanisme*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Lajarte, I. (1999), *Du Village de peintres à la résidence d'artistes : Worpswede en Allemagne*, L'Harmattan, Paris.
- Larochelle, J.-J. (2013), « Les premiers urbanistes à la Villa Médicis », *Le Monde*, page consultée le 5.09.2013, [http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/08/23/les-premiers-urbanistes-a-la-villa-medicis\\_3465604\\_3246.html](http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/08/23/les-premiers-urbanistes-a-la-villa-medicis_3465604_3246.html)
- Le Maire de Romsée, J. (2009), *La grammaire participative : Théories et pratiques architecturales et urbanistiques : 1904-1968*, Thèse de doctorat, Architecture, Université Paris 1, Paris.
- Lugassy, F. (1977), *L'impossible participation, essai de psychologie sociale*, Editions du cru, Paris.
- Mondzain-Baudinet, M.-J. (2004), « Atelier (Art) », *Encyclopédie Universalis*.



Monnier, G. (2002), « Les architectes pensionnaires (1900-1914) » in Chevolet, C., Guillemain, J., Lemoine, A., Leribault, C., Reynaud, C. (sous la direction de), *L'Académie de France à Rome aux XIXe et XXe siècles : entre tradition, modernité et création*, Somogy, Paris.

Moulin, R. (sous la dir. de) (1973), *Les architectes*, Calmann-Lévy, Paris.

Pétonnet, C. (1979), *On est tous dans le brouillard, Ethnologie des banlieues*, Galilée, Paris.

Pétonnet, C. (1982), *Espaces habités, Ethnologie des banlieues*, Galilée, Paris.

Paquot, T. (2008), *Conversations sur la ville et l'urbain*, Infolio, Paris.

Paquot, T., Masson-Zanussi, Y., Stathopoulos, M. (sous la direction de) (2012), *Alterarchitectures manifesto*, Infolio, Gollion.

Rudler, J. (2013), « Expérience participative, Boulogne-sur-Mer », in *La ville à travers l'écologie industrielle*, Mémoire de Master, Architecture, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne, [cargocollective.com/JadeRudler](http://cargocollective.com/JadeRudler), page consultée le 30 juillet 2013, <http://cargocollective.com/jaderudler/Experience-participative-Boulogne-sur-Mer-Fr>

Stébé, J.-M. (1995), *La réhabilitation de l'habitat social en France*, Presses Universitaires de France, Paris.

Touati, N., Baek, H. (2012), *Compte rendu de la sortie IN SITU, 60 maisons en rénovation rue Auguste Delacroix à Boulogne-sur-Mer*, Rapport de HMNOP, Architecture, ENSA Paris-Malaquais, Paris.

## NOTES

1. Lacaze, J.-P. (2012), *Les méthodes de l'urbanisme*, Presses Universitaires de France, Paris, p.55.
2. Kroll, L. (1980), « Le quartier des Vignes Blanches à Cergy-Pontoise », *AMC*, n° 52-53.
3. Bennour, A. (2006), *Logiques des participations citoyennes : solidarité, contestation, gestion*, L'Harmattan, Paris.
4. « *Le premier travail de Sophie a été de devenir habitante.* », Patrick Bouchain, discours introductif à la projection publique d'extraits du film « La maison de Sophie », de Jacques Kébadian, le 6 juin 2013 à la Cinémathèque Française.
5. Lacaze, J.-P. (2012), *Les méthodes de l'urbanisme*, op.cit., p.55.
6. Pétonnet, C. (1979), *On est tous dans le brouillard, Ethnologie des banlieues*, Galilée, Paris, et (1982), *Espaces habités, Ethnologie des banlieues*, Galilée, Paris.
7. Voir à ce propos Macaire, E. (2012), *L'architecture à l'épreuve de nouvelles pratiques. Recompositions professionnelles et démocratisation culturelle*, Thèse de doctorat, Architecture, ENSAPLV, PRES Paris-Est, Paris.
8. « *On n'arrive jamais tout à fait à croire que ceux qui détiennent le pouvoir soient prêts à le partager.* » Lugassy, F. (1977), *L'impossible participation, essai de psychologie sociale*, Editions du cru, Paris, p.14.
9. « *À la fin des années 1950 et pendant pratiquement toute la décennie 1960, habiter dans les grands ensembles HLM représente une promotion.* », Stébé, J.-M. (1995), *La réhabilitation de l'habitat social en France*, Presses Universitaires de France, Paris, p.30.
10. « *La charte d'Athènes a été le manifeste "poétique" que la bureaucratie et l'industrie lourde du bâtiment de l'après-guerre utiliseront comme alibi pour construire hâtivement n'importe quoi n'importe où, souvent, avec des architectes qui géraient le paysage en le regardant d'avion.* », Kroll, L. (1992), « *Changer l'image du Luth, ville de Gennevilliers, Hauts-de-Seine* », texte non publié.
11. Lucien Kroll, à propos de l'opération à Bethoncourt-Montbéliard, en conférence avec Hans Ulrich Obrist et Rem Koolhaas, Brussels Art Fair, avril 2012, page visitée le 30 juillet 2013, <https://vimeo.com/40244971>.

12. Conférence de Patrick Bouchain à la Cité de l'Architecture, 13 mars 2012.
13. Atelier Lucien Kroll (1996), *Enfin chez soi... réhabilitation de préfabriqués*, Berlin-Hellersdorf, L'Harmattan-WoGeHe, Paris-Berlin, p. 21.
14. « Des études ont montré que la dégradation physique des quartiers n'était pas la cause mais la conséquence de la marginalisation des habitants. Pour agir efficacement, il était donc nécessaire de s'attaquer à ces causes avant de penser à un réaménagement. [...] Il ne suffit pas de mettre la ville en ordre conformément à un modèle défini a priori pour que les dysfonctionnements de la société disparaissent comme par enchantement. Traiter le social avant de traiter le spatial, tel est le nouveau paradigme qui s'impose dans l'urbanisme de gestion. » Lacaze, J.-P. (2012), op.cit., p.71.
15. « En 1990, le bilan de la Fédération des centres sociaux d'Ile de France faisait état de la question en ces termes : "Le travers (de la participation institutionnelle) est la situation de contournement et d'évitement que mettent en œuvre certains pouvoirs locaux et organismes gestionnaires. Progressivement, ces structures transforment les habitants les plus mobilisés en interlocuteurs privilégiés, désarmant toute volonté de revendication, absorbant l'énergie en réunions de concertation, favorisant la coupure avec les réseaux d'origine. » Delarue, J.-M. (1991), *Banlieues en difficulté. La relégation*, Syros/Alternatives, Paris, p.65.
16. « Dans ces conditions, que peut signifier pour une partie des habitants que l'on veut voir vivre ailleurs de participer à des actions d'amélioration de leur quartier ? ». Bennour, A. (2006), *Logiques des participations citoyennes : solidarité, contestation, gestion*, op.cit., p.64.
17. Les Cités de promotion familiale visent à permettre à des familles vivant dans l'extrême pauvreté de passer d'une situation de non-droit à une reconquête de l'ensemble de leurs droits fondamentaux et à l'exercice de leurs responsabilités familiales et sociales.
18. Bouakra, N. (2013), « Patrick Bouchain, vivre en construisant », *S'il fallait changer quelque chose ?*, France Culture, page consultée le 5.08.2013, <http://www.franceculture.fr/emission-s-il-fallait-changer-quelque-chose-de-nozet-vive-les-chaluts-2013-07-31>.
19. Bouchain, P., Julienne, L. (sous la direction de) (2010), *Construire ensemble le grand ensemble*, Actes Sud, Arles.
20. Cuvillier, F., (2010), *Patrick Bouchain : construire autrement à Boulogne-sur-Mer*, Le blog de Frédéric Cuvillier, page consultée le 30.07.2013, <http://fredericcuvillier.com/article-patrick-bouchain-construire-autrement-a-boulogne-s-m-52773992.html>.
21. Arrêté du 10 avril 2007 relatif à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre.
22. Hallauer, E. (2011), *Ma voisine, cette architecte*, entretien de l'auteur avec Patrick Bouchain, Strabic.fr, page consultée le 30.07.2013, <http://strabic.fr/Patrick-Bouchain-ma-voisine-cette,48.html>
23. Agence Construire (2010), *La maison de Sophie, petit guide de l'Atelier Permanent d'Architecture*, LeGrandEnsemble.com, page consultée le 30.07.2013, <http://ddata.over-blog.com/xxxxyy/1/51/74/17/Ensemble---Boulogne/La-maison-de-Sophie-2010-10-07.pdf>.
24. Les descriptions de Colette Pétonnet autour de l'observation flottante sont très proches de ceux de Sophie Ricard, si ce n'est que l'architecte n'avait pas pour projet d'écrire, mais de rénover l'habitat des personnes observées : « Tous les jours je rencontrais des hommes et des femmes qui m'accueillaient par mon prénom, qui avaient compris que je n'étais pas de mèche avec la mairie, que je ne « doublais » pas les services sociaux, que je rédigeais un livre, avec tout le mystère qu'un tel projet dégage autour de lui. » Colette Pétonnet, entretien avec Thierry Paquot, Paquot, T. (2008), *Conversations sur la ville et l'urbain*, Infolio, Paris, p. 652.
25. Sophie Ricard, entretien avec l'auteur, septembre 2013.
26. Agence Construire (2010), *La maison de Sophie, petit guide de l'Atelier Permanent d'Architecture*, LeGrandEnsemble.com, page consultée le 30.07.2013, <http://ddata.over-blog.com/xxxxyy/1/51/74/17/Ensemble---Boulogne/La-maison-de-Sophie-2010-10-07.pdf>.
27. Sophie Ricard, entretien avec l'auteur, juillet 2013.

28. Ibid.

29. Patrick Bouchain a conseillé les occupants de la Friche Belle de Mai depuis 2002, puis a présidé la SCIC-SA Friche Belle de Mai, de 2007 à 2012. Voir à ce propos Della Casa, F. (2013), *La Friche La Belle de Mai*, Actes Sud, Arles.

30. Cervantes, F. (2011), *La permanence artistique*, page consultée le 30.07.2013, <http://www.theatre-contemporain.net/spectacles/La-distance-qui-nous-separe/ensavoirplus/idcontent/26830>

31. « Je ne fais moi-même que copier ce que j'ai vu dans mes collaborations artistiques : la résidence artistique, la transformation par soi-même des outils dont on a besoin pour produire... J'ai été nourri de ça. D'ailleurs le mot « permanence » m'a été soufflé par l'équipe de Marseille, Philippe Foulquié et François Cervantes. » Patrick Bouchain, in Hallauer, E. (2011), *Ma voisine, cette architecte*, entretien de l'auteur avec Patrick Bouchain, op.cit.

32. Voir Bouchain, P. (2011), *Construire en habitant, Métavilla-Métacité, Venise 2006*, Actes Sud, Arles.

33. Bail Emphythéotique Administratif, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, Service d'Intérêt Général, Obligation de Service Public... Voir sur ce point Della Casa, F. (2013), *La Friche La Belle de Mai*, Actes Sud, Arles.

34. « Dans ce cas, les résidences d'artistes participent à la mise en valeur d'un patrimoine existant ; elles ont pour objectif de faire revivre d'anciens villages de peintres, de contribuer au développement de la vie culturelle locale et enfin de développer la diffusion de l'art contemporain auprès de la population locale. » Lajarte, I. (1999), *Du Village de peintres à la résidence d'artistes : Worpswede en Allemagne*, L'Harmattan, Paris, p.115.

35. Voir Larrochelle, J.-J. (2013), « Les premiers urbanistes à la Villa Médicis », *Le Monde*, page consultée le 5.09.2013, [http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/08/23/les-premiers-urbanistes-a-la-villa-medicis\\_3465604\\_3246.html](http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/08/23/les-premiers-urbanistes-a-la-villa-medicis_3465604_3246.html)

36. « Ce qui fait l'originalité et l'efficacité du Prix de Rome, c'est qu'il assure aux jeunes artistes plusieurs années de recueillement et d'indépendance intellectuelle, qu'il les garantit pour ainsi dire contre eux-mêmes, qu'il leur permet, en les délivrant des difficultés matérielles de se consacrer tout entier et absolument à leur art. D'autres soucis, si respectables qu'ils fussent, ne pourraient que troubler les conditions de cette libre vie commune et qu'en altérer gravement l'esprit. » Monnier, G. (2002), « Les architectes pensionnaires (1900-1914) » in Chevrollet, C., Guillemain, J., Lemoine, A., Leribault, C., Reynaud, C. (sous la direction de), *L'Académie de France à Rome aux XIXe et XXe siècles : entre tradition, modernité et création*, Somogy, Paris, p. 69.

37. « Comme les peintres du XIXème siècle, les artistes viennent en résidence « chevalet sous le bras, palette en main, [entrant] dans le plus vaste atelier du monde » : le monde lui-même. » Mondzain-Baudinet, M.-J. (2004), « Atelier (Art) », *Encyclopédie Universalis*.

38. Voir différents appels à résidence pour architecte, calqués sur le modèle artistique : Maison de l'architecture Basse-Normandie, [http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/actualites/Residence-d-architectes-en-milieu-rural\\_30.html](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/actualites/Residence-d-architectes-en-milieu-rural_30.html) ; Maison de l'architecture du Québec : [http://www.lecourrierdelarchitecte.com/expoconcours\\_1538](http://www.lecourrierdelarchitecte.com/expoconcours_1538).

39. Peter Sloterdijk, cité par Grimaud, E., Houdart, S. (2008), « Les vertiges de l'étrangement », in : *Résidents 2003-2007, Exposition, Paris, Espace Electra*, Panama musées, Paris, pp. 15-35.

40. Rem Koolhaas à propos de Central Park, New York, cité par Luc Gwiazdzinski et Gilles Rabin, *Si la ville m'était contée*, Paris, Eyrolles, 2005, p.78.

41. Lajarte, I. (1999), *Du Village de peintres à la résidence d'artistes : Worpswede en Allemagne*, op.cit., p.88.

42. « Nous finirons par formuler une nouvelle définition du paysage : composition d'espaces, faits ou modifiés par l'homme, pour servir d'infrastructure ou d'arrière-plan à notre existence collective. » Brinckerhoff Jackson, J. (2003), *À la découverte du paysage vernaculaire*, Actes Sud, Arles, p.56.

43. Ibid., p.117.

44. Chklovski, Victor (1917), « L'art comme procédé », cité par Grimaud, E., Houdart, S. (2008), « Les vertiges de l'étrangement », op. cit.
45. Ginzburg (2001), *À distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*, cité par par Grimaud, E., Houdart, S. (2008), « Les vertiges de l'étrangement », op. cit., p.19.
46. Voir le projet « Le Détour de France », CollectifEtc.com, page consultée le 30.07.2013, <http://www.collectifetc.com/le-detour-de-france-du-collectif-etc/>
47. Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg.
48. « *Ne devrions-nous pas plutôt nous poser la question de savoir comment nous, architectes, pouvons participer à la vie de la société, comment nous pouvons nous mettre au service de nos concitoyens ? Et comment, avec nos propres outils, nous pouvons contribuer à une construction collective ?* », Collectif Etc (2012), « Des architectes ordinaires », in : Paquot, T., Masson-Zanussi, Y., Stathopoulos, M. (sous la direction de), *Alterarchitectures manifesto*, Infolio, Gollion.
49. *Habiter autrement les centres-bourgs*, Cahier des Clauses Administratives Particulières Pour une mission d'étude et de projet, ParcLivradoisForez.org, page consultée le 31.03.2013, [http://www.parc-livradois-forez.org/marches\\_publics/en\\_cours/pdf/MAPA\\_PNRLF\\_2012\\_12\\_CCAP\\_habiter\\_centres-bourgs.pdf](http://www.parc-livradois-forez.org/marches_publics/en_cours/pdf/MAPA_PNRLF_2012_12_CCAP_habiter_centres-bourgs.pdf)
50. Collectif ETC (2013), *Projet pour l'Ollière et Idées Locales*, CollectifETC.com, page consultée le 30.07.2013, <http://www.collectifetc.com/au-p-o-i-l/>
51. Collectif ETC (2012), « Des architectes ordinaires », op.cit.
52. Béal, V., Rousseau, M. (2014), *Alterpolitiques!*, Revue interdisciplinaire de recherche urbaine *Métropoles*, [Metropoles.Revues.org](http://metropoles.revues.org), page consultée le 28 août 2015, <http://metropoles.revues.org/4948>
53. Ibid.
54. Ibid.
55. Paquot, T., « Peu + peu = beaucoup », in Paquot, T., Masson-Zanussi, Y., Stathopoulos, M. (sous la direction de) (2012), *Alterarchitectures manifesto*, op.cit., p. 21.

## RÉSUMÉS

Cet article interroge, au prisme des *alterpolitiques* urbaines, des démarches singulières voyant des architectes habiter sur le lieu même du projet urbain qu'ils ont en charge de réhabiliter. Ni tout à fait à l'initiative des municipalités, ni réellement issues d'une mobilisation sociétale, ces démarches se situent précisément dans l'interaction complexe entre refus de stratégies entrepreneuriales *modélisées*, soutien à des populations urbaines défavorisées, et ouverture des politiques urbaines à l'expérimentation. À l'opposé des médiatisées « résidences d'architectes », ces « architectes en résidence » transforment la figure démiurgique du concepteur en simple habitant de quartiers en rénovation. C'est principalement à travers l'étude de l'expérience récente de l'agence Construire à Boulogne-sur-Mer (2010-2013), concernant une rénovation en participation de soixante maisons de rue habitées, que l'auteur tente de relever les balises conceptuelles de ce que ces acteurs appellent la « permanence architecturale ». Après la contextualisation de cette démarche s'inscrivant à la fois dans l'histoire de la réhabilitation du logement en France et celle de la démocratisation culturelle, les sources, définitions et enjeux de cette notion sont étudiés à l'aune de démarches artistiques à l'histoire plus ancienne. Face à d'autres expériences comparables, l'enjeu d'une éventuelle institutionnalisation de ces pratiques

émergentes est ensuite soulevé. Cependant, la fragilité de ces initiatives à très petites échelles témoigne de leur dépendance à l'égard des contextes et des acteurs ultralocaux, freinant leur normativité.

This article examines through the prism of urban alterpolitiques some singular approaches, seeing architects living the place of the urban project that they have to rehabilitate. Neither entirely instigated by municipalities or actually derived from a social mobilization, these approaches are precisely situated in the complex interaction between refusal modeled entrepreneurial strategies, support for the urban poor, and opening experimentation in urban policies – including the symbolic aspects -. In contrast to the publicized "architect mansions", these "residential architects" are mutating the demiurgical designer feature into a simple invested inhabitant. It is mainly through the study of the recent experience of the Construire agency in Boulogne-sur-Mer (2010-2013), a renovation project of sixty inhabited houses, which the author attempts to identify key concepts of what his protagonists call "architectural permanence". After contextualizing this approach enrolling in both the history of the rehabilitation of housing in France and that of cultural democratization, the sources, definitions and stakes of this concept are studied in comparison of similar artistic approaches. Face to other comparable experiences, the issue of a possible institutionalization of these emerging practices is then lifted. However, the fragility of these initiatives at very small scales reflects their dependence on ultra-local contexts, slowing their normativity.

## INDEX

**Mots-clés** : participation, permanence, logement social, architecture

**Keywords** : permanency, rehabilitation, social housing

## AUTEUR

ÉDITH HALLAUER

Doctorante en urbanisme

Lab'Urba, École d'Urbanisme de Paris

edhall@hotmail.fr